



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/Yolande-Peytavin-contre-le-geant>

Yolande Peytavin contre le géant du cinéma

- Les élus interviennent... -



Date de mise en ligne : jeudi 2 octobre 2008

Description :

Renseignements pratiques :

Pétition à faire circuler et à renvoyer ou à déposer :

- ▶ soit au cinéma Gérard Philippe 12 avenue Jean-Cagne 69200 Vénissieux (Ecole de Musique Jean Wiener)
- ▶ soit à l'Hôtel de Ville de Vénissieux 5, avenue Marcel Houël BP 24 69631 Vénissieux-Cedex

Par Internet : www.ville-venissieux.fr/le-geant **Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits**

- ▶ téléchargement de la pétition **réservés**
- ▶ signature de la pétition en ligne (autorisation CNIL en cours)

Intervention de Yolande Peytavin, 1ère adjointe, lors du CM du 3 novembre.

Lors du Conseil municipal du 30 juin dernier, je vous informais des requêtes du syndicat Uniciné et d'UGC, contre la décision du Préfet du 17 décembre 2007 autorisant l'extension du cinéma Gérard Philipe, suite à l'avis favorable de la commission départementale des équipements cinématographiques.

A ce jour, il n'y a pas de nouvelles du Tribunal sur ces deux recours. Le jugement pourrait intervenir dans un délai de deux ans.

La guerre engagée par les majors des multiplexes contre les cinémas de quartier est aussi inégale qu'impitoyable. Au nom du droit à la concurrence, le Major des salles obscures (UGC) a demandé l'annulation de la subvention municipale accordée à la rénovation du cinéma « BIJOU » de Noizy Le Grand et à l'agrandissement du Méliès de Montreuil.

A Lyon, c'est la contribution financière que le centre national du cinéma a versé pour aider à la rénovation du Comédia qui fait l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif. A chaque fois, c'est le même argument qui est développé par UGC « au nom du droit à la concurrence ».

Plus prosaïquement, UGC juge déloyale la concurrence que lui font les salles subventionnées puisque, grâce à cela, elles peuvent baisser le prix des places. Ce point de vue rappelle le combat de David contre Goliath, car seulement 15% des 5 300 salles de cinéma sont subventionnées et elles ne représentent que 2,7% des entrées et moins de 2% des recettes (chiffres notés dans le rapport sur le cinéma et la concurrence remis au Ministre de la Culture, madame Albanel, en mars 2008).

Dans ces conditions, on comprend mal la stratégie d'UGC, avec un chiffre d'affaires de 400 millions d'euros et 589 écrans en Europe, le groupe a-t-il besoin de grappiller quelques milliers de spectateurs ?

Aujourd'hui c'est notre cinéma qui est attaqué.

Afin de mettre en oeuvre une véritable politique qui défend une culture vivante, à l'opposé des logiques de ghettos sociaux, éducatifs, géographiques ou ethniques, il est décisif de développer des lieux ouverts à tous et exigeants, qui manifestent avec acharnement que l'art est nécessaire pour interroger notre présence au monde et favoriser la cohésion sociale ; des lieux publics où s'éprouve, par la vision commune et le débat nourrit, la communauté des spectateurs, donc des citoyens.

Au coeur de notre projet culturel et politique, s'affirme la conviction qu'il est important de défendre un cinéma de proximité de grande qualité dans une zone relativement défavorisée et d'inciter, par le même geste, la population d'ailleurs à fréquenter cette banlieue, dont les médias s'obstinent à ignorer la richesse culturelle.

Les réalisateurs et distributeurs indépendants ont besoin de lieux d'exception qui soutiennent leurs oeuvres, non pas les yeux des programmateurs rivés sur le seul box-office, mais subjectivement, passionnément.

Il faut rappeler qu'en 12 ans en France, le parc des salles a été complètement transformé : les 146 multiplexes construits pendant cette période réalisent 55% des recettes. Il faut ajouter à ceux là les prochaines arrivées, comme sur la région « Carré de soie », Confluence et Roanne.

Il faudrait aussi parler du désengagement progressif de l'Etat et le non-positionnement d'autres collectivités territoriales.

Toutes ces difficultés nous renvoient à une image de l'exploitation plus proche de celle connue en France jusque dans les années 70, c'est à dire une exploitation à deux vitesses, avec des sorties nationales pour un public qui a les moyens de fréquenter UGC et sa confiserie et des sorties largement différées pour un public rural ou banlieusard.

En ces temps dépourvus d'audace, où la notion d'oeuvre est réduite à celle de produit de consommation, le cinéma d'auteur et les salles art et essai les plus entreprenantes, comme Gérard Philipe, sont engagés dans un même combat pour la qualité, la diversité et le respect de la liberté commune des créateurs et des spectateurs. N'est-ce pas cette exigence, ce refus du renoncement à la passivité, autrement dit à la seule loi du marché, qu'il est urgent de promouvoir dans le cadre d'une réelle politique culturelle.

Invitation à signer la pétition.